



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

**REÇU le
- 2 SEP. 2025**

Orléans, le 12 août 2025

Cher

Monsieur le Président,

Par courrier du 1er août 2025, le ministère en charge de l'Écologie, m'a communiqué son avis sur le projet de charte révisée du Parc naturel régional de la Brenne dans le cadre de l'examen final de l'Etat conformément aux dispositions de l'article R. 333-6 du code de l'environnement.

J'ai l'honneur de vous informer que cet avis est favorable et que le projet de charte pourra être adressé aux départements, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre territorialement concernés par la révision de la charte du PNR de la Brenne par vos services, conformément à l'article R333-7 du code de l'Environnement.

Cependant avant de soumettre ce projet à l'approbation des collectivités membres, il convient que le projet de charte fasse l'objet d'une modification rédactionnelle pour mise en conformité réglementaire. Ainsi sur la disposition 4.2 « Maintenir et restaurer la qualité des habitats naturels et d'espèces » (p. 125) et l'annexe 9 qui récapitule des dispositions pertinentes de la charte (p.253), il convient de considérer les surfaces d'activités de matériaux en exploitation des carrières comme des surfaces naturelles non artificialisées conformément au décret n° 2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols. Il vous est proposé de remplacer le terme "artificialisation" dans le titre de la disposition par "projets d'exploitation et d'aménagement".

Enfin, le ministère recommande de mieux hiérarchiser les priorités de lutte contre les espèces exotiques envahissantes pour la mise en œuvre de la mesure 3 en précisant la méthodologie de définition des sites à fort enjeu écologique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma sincère considération.

Sophie BROCAS

Monsieur François BONNEAU
Président du Conseil Régional du Centre-Val de Loire
9 rue Saint Pierre-Lentin
CS 94 117
45041 ORLEANS Cedex 1

Copie : Monsieur le président du PNR de la Brenne

Monsieur le Préfet de l'Inde

Préfecture de la Région Centre-Val de Loire - 131 rue de Bourgogne - 45042 ORLEANS CEDEX
Tél. standard : 02 38 21 45 45 - www.prefectures-regions.gouv.fr/centre-val-de-loire